

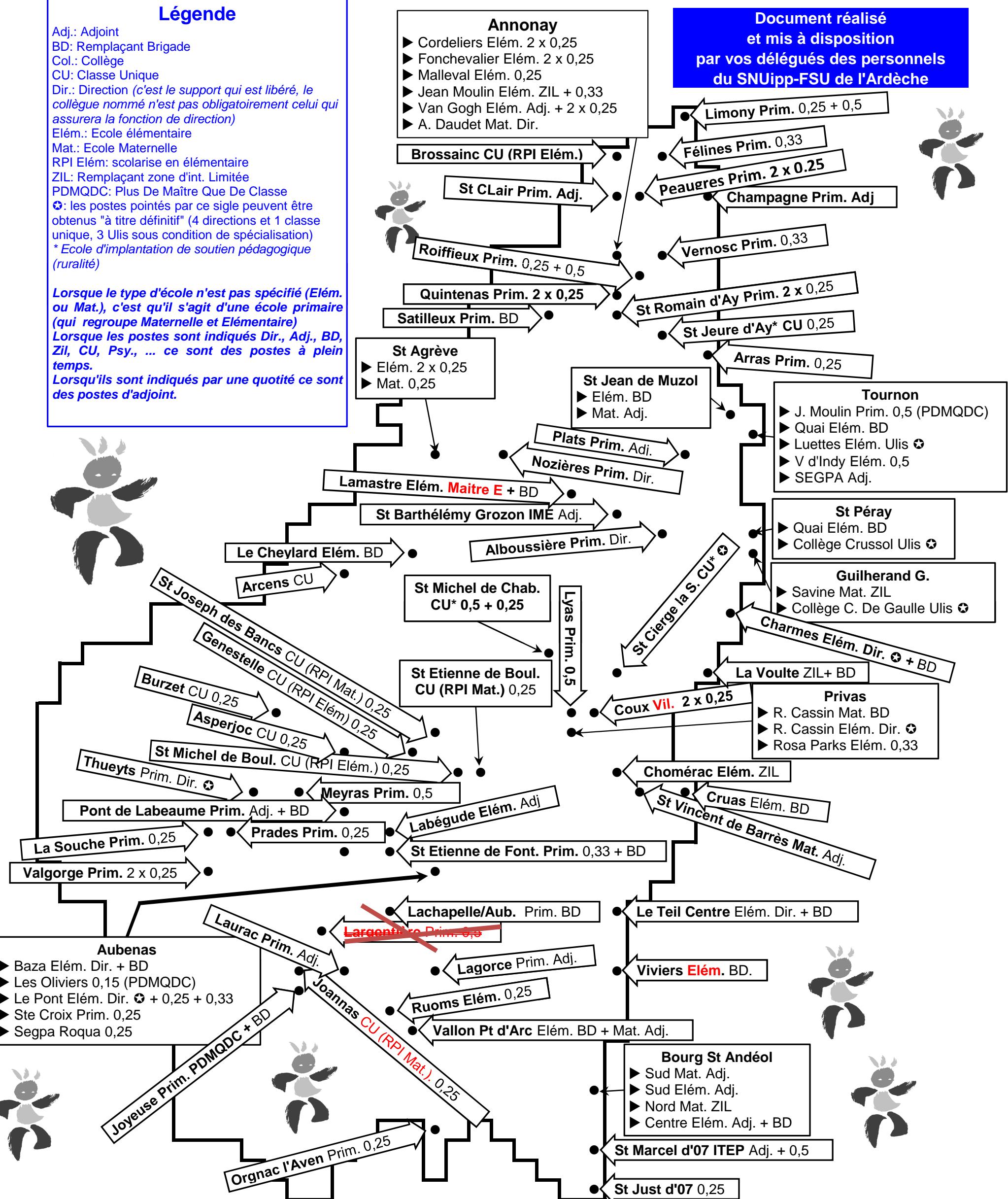
Second mouvement juin 2017

Légende

Adj.: Adjoint
 BD: Remplaçant Brigade
 Col.: Collège
 CU: Classe Unique
 Dir.: Direction (c'est le support qui est libéré, le collègue nommé n'est pas obligatoirement celui qui assurera la fonction de direction)
 Elém.: Ecole élémentaire
 Mat.: Ecole Maternelle
 RPI Elém: scolarise en élémentaire
 ZIL: Remplaçant zone d'int. Limitée
 PDMQDC: Plus De Maître Que De Classe
 ☕: les postes pointés par ce sigle peuvent être obtenus "à titre définitif" (4 directions et 1 classe unique, 3 Ulis sous condition de spécialisation)
 * Ecole d'implantation de soutien pédagogique (ruralité)

Lorsque le type d'école n'est pas spécifié (Elém. ou Mat.), c'est qu'il s'agit d'une école primaire (qui regroupe Maternelle et Élémentaire)
 Lorsque les postes sont indiqués Dir., Adj., BD, Zil, CU, Psy., ... ce sont des postes à plein temps.
 Lorsqu'ils sont indiqués par une quotité ce sont des postes d'adjoint.

Document réalisé et mis à disposition par vos délégués des personnels du SNUipp-FSU de l'Ardèche



Lecture

Cruas Elém. BD + 0,25

= Ecole élémentaire de Cruas, un poste de remplaçant (TR brigade) + un quart de poste d'adjoint (certainement un complément d'un-e collègue à temps partiel)

Attention le document de référence reste celui mis en ligne par l'administration. Cette carte est qu'une aide à la formulation des voeux pour la 2nde phase du mouvement. Elle a été réalisée par les délégués des personnels du SNUipp-FSU.